L'ABEILLE.

JOURNAL
Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général, de la Présecture et de la Municipalité.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR P. MAYON.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI MATIN, 28 AVRIL 1838.

POUR GOUVERNEUR:
A. B. ROMAN.

Extrait de la séance du Sénat du 6 février 1838.

"Résolu que le Sénat de l'Etat de la Louisiane, approuve les mesures générales de l'administration du Gouverneur Roman, qui a montré dans la direction des affaires un zèle public rare et intelligente pour le service public; que l'exécution des lois à montré fidélité, et sous l'administration duquel la tranquillité intérieure a été assurée immédiatement en grande partie par ses mesures énergiques et fermes, et qu'il ne cesse avec une confiance méritée de veiller à ce que l'ordre soit maintenu par une exécution impartiale des lois."

Extrait de la séance de la Chambre des Représentans du 3 février 1838.

"Résolu par la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane que l'administration du gouvernement de l'Etat, par le gouverneur A. B. Roman, a été conduite par la sagesse et la fermeté, avec un zèle public rare et intelligente pour le service public; que dans l'exécution des lois il a montré fidélité, et sous l'administration duquel la tranquillité intérieure a été assurée immédiatement en grande partie par ses mesures énergiques et fermes, et qu'il ne cesse avec une confiance méritée de veiller à ce que l'ordre soit maintenu par une exécution impartiale des lois."

"Résolu que la Chambre se félicite de voir les différentes branches de l'administration du gouvernement de l'Etat, par le gouverneur A. B. Roman, avec une activité et une fermeté qui font honneur à la science et à la droiture de son caractère, et qui ont puissamment contribué à maintenir la tranquillité publique et à faire exécuter les lois."

"Résolu que l'auteur de la Chambre transmette à Son excellence le Gouverneur Roman, copie de ces résolutions."

Représentant du 1er. District au Congrès
JOHN SLIDELL.

POUR LE SENAT DE LA LOUISIANE.
ALBERT ROA.

☞ NOUS nous observerons en Public que c'est aujourd'hui, à midi, que commencera la vente des terrains de la Commune de MANDEVILLE. Le plan qui est soumis à l'Exposition, une idée exacte des lieux. L'éloignement de la ville, la salubrité de ses eaux, la variété de cette île, les deux bons hôtels qu'elle renferme déjà, tout concourt à faire présumer que cette vente, qui avant longtemps, sera très-volontairement suivie de celle de Covington, si petite, mais devenue si agréable et si recherchée, pour l'été, par les familles de cette ville. Perlens, curieux de visiter cet endroit, que nous ne manquerons pas de nommer comme il mérite d'être nommé, pourront se rendre à bord du Steamboat Pontchartrain, qui partira à 10 heures précises du matin, et qui, en deux heures, les déposera à Mandeville.

Nomination par le Gouverneur.

Nouvelle-Orléans, 24 avril 1838.

RICHARD RENAUD, notaire public, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en remplacement de M. Wilson Bonnell, démissionné.

ARRIVÉE PROCHAINE DU PRINCE DE LIGNEVILLE.

La nouvelle de l'arrivée prochaine de M. le prince de Lieven, ministre avoué et confidentiel de l'empereur de toutes les Russies, a été reçue avec un sensible intérêt, et formé plus d'une heureuse conversation pendant la journée d'hier. Ce n'est pas un petit avantage pour une cité que d'avoir dans son sein un homme d'état, qui, dans l'exercice de ses fonctions, a su se concilier l'estime et l'amitié de tous les partis, et qui, dans la retraite, a su mériter les regrets de tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître. Le prince de Lieven, qui a rempli avec tant de distinction, pendant plusieurs années, la mission importante de Londres, a su, par son caractère conciliant, par son esprit de modération, par ses manières nobles et affables, se faire aimer de tous les partis qui se disputaient le pouvoir dans la Grande-Bretagne. Il a su, par sa conduite, mériter la confiance de tous les hommes d'état, et, dans les circonstances les plus difficiles, il a su, par son habileté, par son tact, par son esprit de conciliation, éviter à son souverain et à son pays les embarras et les dangers d'une guerre avec la France. Il a su, par sa modération, par son amour de la paix, par son désir de voir régner la bonne harmonie entre les deux nations, mériter la confiance de Louis-Philippe, qui, dit-on, a souvent consulté le prince de Lieven sur les affaires les plus importantes de son règne.

Le prince de Lieven, qui a été nommé ambassadeur à la cour de France, a été rappelé à Saint-Pétersbourg, et il a dû quitter Londres, il y a environ deux mois. Il a été remplacé à Londres par le comte Brunow, qui a été ministre de Russie à la cour de Berlin, et qui a été nommé à la place du prince de Lieven. Le comte Brunow est un homme d'état très-distingué, et il a su, par son esprit de modération, par son caractère conciliant, par ses manières nobles et affables, se concilier l'estime et l'amitié de tous les partis qui se disputaient le pouvoir dans la Grande-Bretagne. Il a su, par sa conduite, mériter la confiance de tous les hommes d'état, et, dans les circonstances les plus difficiles, il a su, par son habileté, par son tact, par son esprit de conciliation, éviter à son souverain et à son pays les embarras et les dangers d'une guerre avec la France. Il a su, par sa modération, par son amour de la paix, par son désir de voir régner la bonne harmonie entre les deux nations, mériter la confiance de Louis-Philippe, qui, dit-on, a souvent consulté le comte Brunow sur les affaires les plus importantes de son règne.

Le comte Brunow, qui a été nommé ambassadeur à la cour de France, a été rappelé à Saint-Pétersbourg, et il a dû quitter Londres, il y a environ deux mois. Il a été remplacé à Londres par le prince de Lieven, qui a été nommé à la place du comte Brunow. Le prince de Lieven est un homme d'état très-distingué, et il a su, par son esprit de modération, par son caractère conciliant, par ses manières nobles et affables, se concilier l'estime et l'amitié de tous les partis qui se disputaient le pouvoir dans la Grande-Bretagne. Il a su, par sa conduite, mériter la confiance de tous les hommes d'état, et, dans les circonstances les plus difficiles, il a su, par son habileté, par son tact, par son esprit de conciliation, éviter à son souverain et à son pays les embarras et les dangers d'une guerre avec la France. Il a su, par sa modération, par son amour de la paix, par son désir de voir régner la bonne harmonie entre les deux nations, mériter la confiance de Louis-Philippe, qui, dit-on, a souvent consulté le prince de Lieven sur les affaires les plus importantes de son règne.

Le prince de Lieven, qui a été nommé ambassadeur à la cour de France, a été rappelé à Saint-Pétersbourg, et il a dû quitter Londres, il y a environ deux mois. Il a été remplacé à Londres par le comte Brunow, qui a été ministre de Russie à la cour de Berlin, et qui a été nommé à la place du prince de Lieven. Le comte Brunow est un homme d'état très-distingué, et il a su, par son esprit de modération, par son caractère conciliant, par ses manières nobles et affables, se concilier l'estime et l'amitié de tous les partis qui se disputaient le pouvoir dans la Grande-Bretagne. Il a su, par sa conduite, mériter la confiance de tous les hommes d'état, et, dans les circonstances les plus difficiles, il a su, par son habileté, par son tact, par son esprit de conciliation, éviter à son souverain et à son pays les embarras et les dangers d'une guerre avec la France. Il a su, par sa modération, par son amour de la paix, par son désir de voir régner la bonne harmonie entre les deux nations, mériter la confiance de Louis-Philippe, qui, dit-on, a souvent consulté le comte Brunow sur les affaires les plus importantes de son règne.

THÉATRE D'ORLEANS.

Ce soir
2e. REPRESENTATION DE
LA VIVANDIERE.
Pour la 1ère. fois
LE BENEFICE DE DEVILLE.
Salle de la marine.
GRAND BAL
PARE ET MASQUE.

CONGRES.

Les séances des deux Chambres du Congrès du 16 et du 17 de ce mois nous sont parvenues. Dans celle du 16 à la Chambre des Représentans, M. Hamer se leva et dit que les journaux rendaient tous compte de différentes manières de la résolution qu'il avait présentée quelques jours auparavant; que sans qu'on regardat sa résolution comme hostile à la lettre de M. Biddle actuellement; qu'il n'avait lu cette lettre que deux jours après avoir présenté cette résolution dont le seul objet était d'assurer la convention des banques des deux, de l'administration générale du Congrès, ni la trésorerie n'avaient opposé aux banques; que la trésorerie suivait une marche favorable à celles de ces institutions qui reprendraient les payemens en espèces; et que le Congrès n'était rien sans consulter la situation du pays. Il ne pensait à assurer les banques de cette disposition annuelle, mais la Chambre avait résolu de prendre en considération les moyens et quelques uns des moyens qui, d'après lui, pourraient être adoptés à la première session. Il ne voulait donner la manière dont elle était formulée—il n'était pas disposé à donner le contre-seulement une dispersion des règles dans la seule vue de faire admettre sa résolution.

M. Bell prie M. Hamer d'expliquer ce qu'il a voulu dire par le but pour le soulagement du pays. M. Hamer répondit que la seule mesure spécifique qu'on se proposait d'adopter. Les mêmes assurances ont été données dans la lettre du secrétaire, organe officiel du gouvernement. M. Stanford Williams propose contre cette façon de parler. M. Hamer s'excuse au nom de son parti et d'élève. M. Hamer ayant dit tout ce qu'il avait à dire la résolution est rejetée.

Le 17. M. Campbell de la Caroline du Sud, donna avis qu'il présenterait une motion à l'effet de soumettre à une nouvelle épreuve les votes de la ville pour la suspension des règles afin de considérer la résolution de M. Hopkins qui est la même que celle de M. Hamer.

Le Sénat s'est occupé du bill d'Godefroi Résolution et la mise en circulation des vieux billets de la banque des Etats-Unis. M. Gouge a parlé longuement sur ce sujet et sur la lettre de M. Biddle. Le 17 ce même bill a été *non-obstant* déposé sur le bureau, après une courte discussion.

M. Preston a signifié son intention de remettre devant le Sénat la résolution relative à l'admission du Texas dans l'Union.

Gen. Jackson.—Le vieux guerrier est en convalescence chez ses amis de Nashville, et jouit, dit-on, d'une excellente santé.

NOUVELLES D'EUROPE

Nous recevons par l'obligeance des maîtres des navires qui arrivent à New York par la nouvelle Orléans partis de Liverpool le 16 de Mars. 4 à 5,000 ouvriers sont employés à New York par le navire. Les constructions en fer continuent, tandis que le bois, rarement est employé. Cependant depuis le 1 avril quatre bâtiments par bois, malgré l'arrêté par ordonnance de 155,000 balles environ 15 pieds.

Les courriers de Londres portent de longs extraits pour la nouvelle mesure proposée par le chancelier de l'échiquier, M. Spring Rice, pour la création d'un fonds de 15 millions sterling, pour l'achat de terres publiques, et l'emploi des ouvriers sans ouvrage. Le plan est de faire un emprunt